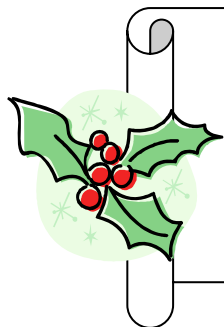


### BULLETIN TRIMESTRIEL D'INFORMATIONS MUNICIPALES

N° 26 ∞ AUTOMNE 2005

OCTOBRE ∞ NOVEMBRE ∞ DECEMBRE



- ◆ CONSEILS MUNICIPAUX des 14 septembre, 26 octobre et 23 novembre 2005
- ◆ INFORMATIONS DIVERSES
- ◆ MANIFESTATIONS



*Monsieur le Maire et l'équipe municipale vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année*

#### CONSEIL MUNICIPAL DU 14 SEPTEMBRE 2005

##### ➔ ATTRIBUTION DE MARCHES

Monsieur le Maire présente le résultat des consultations lancées pour les trois opérations suivantes :

##### ⇒ Programme de voirie 2005

Quatre offres ont été reçues dans les délais. Sur proposition de la Commission d'appels d'offres, le Conseil décide de retenir celle de l'entreprise CARCELLER pour un montant de 24 397 €HT.

##### ⇒ Maîtrise d'œuvre de l'Espace Associatif

Trois offres ont été reçues dans les délais. L'offre de Monsieur CLUZEL Jean est retenue. Le taux proposé pour la prestation est de 10%.

##### ⇒ Site Internet de la commune

Trois offres ont été réceptionnées dans les délais requis. Le Conseil décide d'attribuer le marché à la Société KAURIWEB pour un montant de 5 713,40 € TTC.

##### ➔ REGLEMENTS INTERIEURS DE LA CANTINE ET DE LA GARDERIE

Ces 2 documents ont été actualisés en juillet en intégrant notamment les modifications de tarifs, un article relatif à la discipline et un autre indiquant que la cantine n'est pas en mesure, actuellement, d'accueillir des enfants présentant des allergies alimentaires. Le Conseil approuve les 2 règlements.

##### ➔ CONVENTION DE PREFINANCEMENT POUR UN GROUPE D'HABITATIONS A LANEL-BAS

Cette convention concerne 2 propriétaires. La Commune s'engage à réaliser, au plus tard pour le 31 décembre 2006, les équipements de voirie et de réseaux qui permettront la réalisation des constructions. Les propriétaires s'engagent de leur côté à payer à la commune le prix de ces travaux selon les modalités pratiques définies dans la convention. Le prix a été estimé à 0,669 €/m<sup>2</sup>.

Le Conseil approuve les conventions proposées (1 convention pour chaque propriétaire), autorise Monsieur le Maire à les signer et précise que les crédits nécessaires seront inscrits au budget investissements de la Commune.

### ➤ **LOTISSEMENT DE LA RIVIERE (ROUTE DES TEMPLIERS)**

Monsieur le Maire expose au Conseil qu'il y a lieu de créer une Participation pour Voies et Réseaux (PVR) et d'établir une convention de préfinancement, eu égard aux travaux à effectuer en vue de la réalisation de ce lotissement. Ces travaux concernent l'adduction d'eau potable avec extension du réseau sur 115 mètres par une canalisation de diamètre 140.

Le coût est estimé à 13 376,06 € soit 0,983 € par m<sup>2</sup> de superficie concernée.

La Municipalité s'engage à réaliser les travaux avant le 31 décembre 2006, le lotisseur s'engageant de son côté à payer à la Commune la participation de 0,983 € par m<sup>2</sup>.

Le Conseil donne son accord pour créer la PVR, approuve la convention de préfinancement et autorise Monsieur le Maire à la signer.

### ➤ **DECISIONS MODIFICATIVES BUDGETAIRES**

Monsieur le Maire fait part au Conseil de la nécessité d'ouvrir 3 nouveaux programmes indiqués ci-après.

#### ⇒ **Site Internet de la Commune**

Création d'un nouveau programme avec l'affectation de 6 500 € retirés du programme Réserves foncières.

#### ⇒ **Aménagement du carrefour du Vialar**

Création d'un nouveau programme avec l'affectation de 22 970 € dont 18 170 € retirés du programme Réserves foncières, le solde étant financé par une subvention.

#### ⇒ **Travaux de voirie 2005**

Au vu des derniers devis et des travaux à réaliser, il convient de rajouter 15 000 € sur ce programme, cette somme étant retirée du programme Réserves foncières. Ces 3 décisions ont été approuvées par le Conseil.

### ➤ **EMPRUNT POUR LE PROGRAMME D'ASSAINISSEMENT ROUTE DE SAINT-JUERY**

Le raccordement de la partie basse peut être envisagé pour le printemps 2006.

Un emprunt relais doit être contracté. Le Conseil approuve la proposition de DEXIA Crédit Local. Le montant de l'emprunt sera de 200 000 € sur une durée de 3 ans, avec un différé d'amortissement de 11 échéances.

### ➤ **RECENSEMENT COMPLEMENTAIRE DE LA POPULATION 2005**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil que la Commune a procédé, en octobre 2003, à un recensement complémentaire dont il faut confirmer les résultats en octobre 2005.

Le recensement obligatoire de régularisation consiste à recenser tous les logements achevés depuis le précédent recensement complémentaire deux ans auparavant, et les personnes qui y habitent, ainsi que ceux commencés et achevés depuis.

Pour cela, le Conseil adopte les modalités de financement de l'agent recenseur proposées par l'INSEE.

### ➤ **RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION EN 2006**

La commune doit désigner un agent coordonnateur communal chargé d'effectuer un suivi des opérations de recensement.

Le Conseil approuve le choix de Madame Sylvie PALAFFRE, Secrétaire Général, pour cette tâche.

### ➤ **MODIFICATION CONCERNANT LA VENTE D'UN TERRAIN Z.A. DE LAVERGNE**

La S.C.I. Lavergne ne souhaite plus acquérir le terrain et se désiste en faveur de monsieur Christian JALBY. Les conditions de vente demeurant strictement identiques, le Conseil donne son accord pour effectuer la vente à ce dernier.

### ➤ **PROJET D'ACQUISITION D'UN TERRAIN GRAND'RUE**

Monsieur le Maire expose au Conseil qu'au regard de l'évolution démographique de la commune, il paraît nécessaire d'anticiper une éventuelle réorganisation des espaces scolaires et périscolaires.

Pour cela, la Municipalité doit envisager un déplacement des activités périscolaires (cantine, garderie). La forte pression foncière actuelle sur la commune laisse peu de solutions. Toutefois, il existe encore une possibilité avec une propriété située entre la Grand'Rue et la Place de la Grèze. Le terrain concerné a une superficie d'environ 2 400 m<sup>2</sup>.

Le Conseil approuve unanimement cette proposition, charge Monsieur le Maire de mener les démarches nécessaires, et précise que les crédits sont déjà inscrits au budget général de la Commune.

### ➤ **SIVOM DE VILLEFRANCHE D'ALBIGEOIS**

Les communes dont la collecte et le traitement des ordures ménagères et déchets assimilés étaient encore effectués par le SIVOM ont décidé de confier cette compétence à la Communauté de Communes du Villefranchois au 1<sup>er</sup> janvier 2006.

La commune de Cunac, en tant que membre du SIVOM, doit valider ce choix.

Le Conseil donne un avis favorable au retrait de cette compétence et à la modification rendue nécessaire des statuts du SIVOM.

### ➤ **QUESTIONS DIVERSES**

#### ⇒ **Lotissement « Les Hauts de Puech Mourié »**

Monsieur le Maire donne lecture de la lettre adressée à la SARL MED'AC concernant un problème d'écoulement des eaux pluviales suite aux derniers orages des 4, 5 et 6 septembre 2005. Il lui demande de prendre les mesures nécessaires afin d'éviter les dégâts des eaux par ravinement, dus à la forte pente.

#### ⇒ **Révision du P.O.S.**

Une réunion aura lieu le 20 septembre au matin avec les élus et le Bureau d'études et, l'après-midi, avec les exploitants agricoles et la Chambre d'Agriculture.

#### ⇒ Extension du réseau de Gaz Naturel

La réalisation de l'extension du réseau Gaz Naturel vers la Font del Puech et la Route d'Albi est programmée du 19 septembre au 28 octobre 2005.

L'extension du réseau vers le C.F.A. et les Templiers est programmée à compter du 14 septembre 2005. Les travaux, sous maîtrise GDF, seront réalisés par l'entreprise LAURENT.

#### ⇒ Chantier du columbarium

Les travaux réalisés par l'entreprise ARMENGAUD et Fils sont programmés pour fin septembre. Les services municipaux procéderont courant octobre à l'aménagement du Jardin du Souvenir et à des travaux d'amélioration du reste du Cimetière.

#### ⇒ Contenants d'ordures ménagères

De nombreuses plaintes pour dégâts ou pertes des contenants d'ordures ménagères ont été enregistrées à la mairie. Monsieur le Maire est intervenu auprès des responsables Ordures Ménagères de la Communauté d'Agglomération pour qu'il soit remédié sans délai à cette situation.

#### ⇒ Chantier jeunes

L'Association Famille Rurales et la Municipalité de Cunac invitent à un vin d'honneur les jeunes, encadrants et responsables des organismes qui ont participé au Chantier jeunes 2005, le dimanche 25 septembre à 11 heures à la Mairie.

### CONSEIL MUNICIPAL DU 26 OCTOBRE 2005

#### ⇒ CIMETIERE

L'aménagement du columbarium est achevé.

Sur proposition de la Commission des finances, le Conseil décide d'abandonner les concessions perpétuelles. A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2006, la Commune proposera deux types de concessions : trentenaires et cinquantenaires. Les tarifs votés sont les suivants :

Caveau ou Case de columbarium	Concession trentenaire	250 €
	Concession cinquantenaire	350 €
La dispersion des cendres au jardin du Souvenir est gratuite		

Un règlement municipal du cimetière est en cours d'élaboration.

#### ⇒ TAXE LOCALE D'EQUIPEMENT (TLE)

La TLE est une taxe sur les nouvelles constructions. Elle est exigible dès qu'un permis de construire est

déposé. Son taux est révisable tous les 3 ans. Il était de 4% en 2002. Le Conseil décide de le porter à 4,5 % à compter du 26 octobre 2005 pour toutes les catégories de bâtiments.

#### ⇒ ASSAINISSEMENT COLLECTIF

La Municipalité décide de lancer deux nouveaux projets d'assainissement :

⇒ **Route de Saint-Juéry, Le Vialar et Puech Mourié** : raccordement de 70 à 80 maisons pour un montant estimé à 519 660 €TTC.

⇒ **Route de Villefranche** : raccordement de 15 maisons pour un montant estimé à 175 765, 36 €TTC.

#### ⇒ ESPACE ASSOCIATIF

Le maître d'œuvre et architecte Jean Cluzel a remis le DCE (Dossier de Consultation des Entreprises) comprenant 15 lots. Le montant des travaux est estimé à 362 600 € hors taxes. Les travaux devraient durer 7 mois.

#### ⇒ A.G.C.S. (ACCORD GENERAL SUR LE COMMERCE DES SERVICES)

Dans le cadre de l'AGCS, les pays membres de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) mènent des négociations dont la conclusion aura lieu prochainement. Il s'agit de soumettre de nombreux secteurs de services (eau, poste, maisons de retraite, restauration collective, bibliothèques, etc.) aux règles de l'AGCS.

Les collectivités pourraient alors être contraintes à renoncer aux missions de service public qu'elles assurent.

Le Conseil de Cunac décide d'adopter une délibération qui prend position, en tant qu'assemblée élue, contre l'obligation qui lui serait faite par l'AGCS de privatiser des services publics qu'elle considère devoir rester dans le domaine public. Il déclare la commune de Cunac "zone non AGCS".

#### ⇒ REVISION DU P.O.S. – P.L.U.

Le Plan d'Aménagement et de Développement Durable (P.A.D.D.) est en cours d'élaboration. C'est un document indicatif qui va orienter les choix de développement de la commune pour les 20-30 années à venir. La Commune doit s'engager à respecter les principes du P.A.D.D.

#### ⇒ C.A.U.E. 81 (CONSEIL D'ARCHITECTURE, D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT DU TARN)

Dans le cadre de la convention d'accompagnement entre la Commune et le CAUE pour la recomposition du centre-bourg de Cunac, deux documents ont été élaborés par le CAUE et sont exposés à la Mairie :

① Etude d'orientation pour la recomposition du centre du village (avril 2004),

② Préconisations d'aménagement des espaces publics et de recomposition du centre-bourg (août 2005)

La phase suivante consistera en la rédaction et la mise au point d'un cahier des charges.

## ➤ QUESTIONS DIVERSES

### ⇒ Site Internet de Cunac

Le travail avec le prestataire Kauriweb progresse selon le planning initial. L'élaboration du site est l'occasion pour la commune de créer une charte graphique, avec évolution du logo.

### ⇒ Recensement complémentaire

Selon ce recensement, la commune comptait 1410 habitants en octobre 2005. Ce chiffre sera corrigé lors du recensement général de la population en janvier-février 2006.

### ⇒ Comité d'Animation de Cunac (C.A.C.)

Monsieur le Maire et le Conseil invitent les membres de l'association du CAC et tous les bénévoles qui ont œuvré, avec succès, pour la réussite de la fête de Cunac à un apéritif à la Mairie le vendredi 18 novembre à 18 heures.

### ⇒ Point sur les travaux

#### → Travaux terminés

- Eclairage public Rue de la Plaine, Rue du Bourg et au stade.

#### → Travaux en cours

- Faucardage des fossés,
- Agrandissement des sanitaires de l'Ecole maternelle,
- Réseau de gaz à la Font del Puech,
- Salle informatique de l'Ecole.

#### → Travaux à programmer

- Aménagement du carrefour du Vialar (2006),
- Réfection voirie & busage de fossés Route des Avalats.

### ⇒ Réunion du Syndicat Mixte pour la reconversion industrielle du Saut du Tarn

Michel Dumazeau, délégué pour ce syndicat, fait le compte-rendu de la réunion qui s'est tenue le jeudi 20 octobre au Conseil général.

Ont notamment été abordés les incidences d'un jugement de la Cour d'appel confirmant le paiement par le Syndicat Mixte de droits de mutation sur la cession à EDF de ses droits sur les eaux de la rivière Tarn ainsi que l'avenir du Musée du Saut du Tarn.

## CONSEIL MUNICIPAL DU 23 NOVEMBRE 2005

### ➤ MODIFICATION DU POS

Le Conseil, après avoir pris connaissance des conclusions du commissaire enquêteur, décide de supprimer une partie de l'emplacement réservé n°3 le

long du collecteur principal des eaux usées entre la route des Templiers et la ZA de la Plaine afin de permettre l'aménagement de certaines parcelles.

### ➤ ASSAINISSEMENT COLLECTIF : DEMANDES DE SUBVENTIONS

⇒ **Programme Route de Saint-Juéry** : mise en séparatif du réseau unitaire et création d'un déversoir d'orage. Montant estimé des travaux : 396 681,25 € HT.

Le Conseil approuve le projet, décide de solliciter une subvention auprès de l'Agence de l'eau Adour-Garonne pour un montant maximum de 158 652,50 € et une autre auprès du Conseil Général pour un montant de 99 190,31 € et autorise Monsieur le Maire à signer toutes pièces relatives au projet.

⇒ **Programme Route de Villefranche** : Montant estimé des travaux : 155 651 € HT.

Le Conseil approuve le projet, décide de solliciter une subvention auprès de l'Agence de l'eau Adour-Garonne pour un montant maximum de 62 260,40 € et une autre auprès du Conseil Général pour un montant de 38 912,75 € et autorise Monsieur le Maire à signer toutes pièces relatives au projet.

### ➤ DECISIONS BUDGETAIRES MODIFICATIVES

⇒ **Aménagement du stade** : il convient de rajouter 500 € à ce programme, cette somme sera retirée du poste "imprévus et divers".

⇒ **Eclairage public** : il convient de rajouter 2 500 € à ce programme, cette somme sera retirée du programme "clôture et arrosage du stade".

⇒ **Site Internet** : il convient de rajouter 2.000 € à ce programme, cette somme sera retirée du poste "imprévus et divers".

⇒ **Voirie 2005** : il convient de rajouter 2.600 € à ce programme, cette somme sera retirée du poste "imprévus et divers".

Le Conseil approuve ces 4 décisions.

### ➤ CONVENTION EDF DI@LEGE

Cette convention permet à la Mairie d'effectuer un suivi détaillé de la consommation d'électricité sur chaque poste communal via un accès Internet. Le service avait été proposé gratuitement pendant 1 an.

Considérant l'intérêt de ce service, le Conseil décide de passer une convention de 2 ans avec EDF pour un tarif de 150,60 € TTC par an.

### ➤ DENOMINATION DE VOIES NOUVELLES

La Commission Relations Publiques et Communication fait deux propositions:

⇒ **Voie de desserte du futur lotissement de La Rivière**, situé au lieu-dit « La Rivière de Cunac » :

### → COTE PLANCHAUDE

(de l'ancien occitan « *palanca* », palissade, haute clôture de pieux pour protéger un lieu stratégique), nom d'un ancien chemin rural reliant Cunac à St Eloi et mentionné dans l'« Etat général de tous les chemins ruraux de la commune de Cunac » (1841).

⇒ **Voie de desserte du Centre de Formation d'Apprentis**, à partir du futur rond-point sur la RD 999 et rejoignant le VC2 (Route des Templiers)

### → ROUTE DES TEMPLIERS

Celle-ci sera prolongée jusqu'au nouveau rond-point. Le tronçon actuel de la Route des Templiers entre le Chemin du Pin et la RD 999 sera fermé au niveau de la RD et deviendra ainsi une impasse.

Le Conseil, fidèle à ses choix de faire revivre les anciens noms de lieux liés à l'histoire de Cunac, donne son accord pour ces deux dénominations.

### ⇒ RECENSEMENT GENERAL 2006

Il se déroulera pour notre commune du 19 janvier au 18 février 2006.

Le Conseil décide de fixer le montant de vacation des 3 agents recenseurs à 4,32 € brut par logement recensé.

### ⇒ MISE A JOUR DES CADRES D'EMPLOI DE CATEGORIE C

Monsieur le Maire porte à la connaissance du Conseil un courrier du Centre de Gestion relatif au reclassement de 7 agents municipaux de catégorie C à effet du 1<sup>er</sup> novembre 2005.

Le Conseil prend acte de ce courrier et approuve cette mise à jour.

### ⇒ CONVENTION AVEC LA C2A

Le Conseil de Communauté a décidé de remplacer la Dotation de Solidarité Communautaire (DSC) qui était reversée aux communes membres par des fonds de concours. Ces fonds permettent d'attribuer aux communes une somme équivalente mais qui doit être affectée à un équipement déterminé.

Le Conseil autorise Monsieur le Maire à signer avec le Président de la C2A la convention pour obtenir un fonds de concours de 10 025 € qui sera affecté à l'aménagement du stade d'entraînement et de la Salle de sports.

### ⇒ QUESTIONS DIVERSES

#### ⇒ Rapport d'activités 2004 de la C2A

Voté par le Conseil de Communauté, il est consultable à la Mairie.

#### ⇒ Zones AOC de Cunac

Suite à enquête de l'INAO, un décret a été pris concernant les zones AOC. Le plan de zonage est consultable à la Mairie.

### ⇒ Ecole

Une réunion entre le Directeur, l'Inspecteur départemental, les parents d'élèves et la Mairie a permis de faire un point de situation quant aux perspectives pour la rentrée 2006. L'évolution des effectifs ne justifie pas, actuellement, l'ouverture d'une classe supplémentaire, une enquête est toutefois en cours auprès des futurs habitants connus pour appréhender plus finement l'incidence des nouveaux arrivants sur les effectifs 2006/2007.

## INFORMATIONS DIVERSES

### ⇒ Inscriptions sur les listes électorales : permanence en Mairie

Le secrétariat de Mairie sera exceptionnellement ouvert le samedi 31 décembre 2005, de 10 heures à 12 heures.

### ⇒ Inscriptions pour la rentrée scolaire 2006 – 2007

Etant donné l'évolution prévisible des effectifs, il est souhaitable de faire inscrire les enfants le plus tôt possible auprès du Directeur de l'Ecole, y compris les moins de trois ans, pour appuyer l'argumentation avec l'administration académique lors de prochaines discussions.

### ⇒ Journée d'Appel de Préparation à la Défense (filles et garçons) recensement obligatoire à 16 ans

Les jeunes gens et jeunes filles nés :

☞ en octobre, novembre, décembre 1989 doivent venir se faire recenser à la Mairie, munis de leur livret de famille, **avant le 31 janvier 2006**.

☞ en janvier, février et mars 1990 doivent venir se faire recenser à la Mairie, munis de leur livret de famille, **avant le 28 avril 2006**.

☞ Il est à noter que l'Attestation de Recensement et le Certificat de Participation à la Journée d'Appel de Préparation à la Défense sont nécessaires pour se présenter à tout concours, examen, permis de conduire, soumis au contrôle de l'autorité publique

### ⇒ Ramassage des ordures ménagères – collecte sélective

Rappel : si le jour de ramassage ou de collecte est férié, les poubelles ou sacs jaunes sont enlevés le lendemain, même si c'est un samedi.

### ⇒ Chenilles Processionnaires du Pin

En automne et en hiver, de nombreux pins ou cèdres sont infestés par ces chenilles, dont on repère aisément les manchons blancs en soie. La présence de la Processionnaire du Pin dans les jardins privés ou lieux publics, outre un caractère inesthétique, a un inconvénient sanitaire grave lié au caractère urticant des chenilles. En février-mars, celles-ci descendent des arbres en procession pour s'enfouir dans le sol et se



chrysalider. Il est alors possible de les détruire, en prenant soin de se protéger avec un masque, des gants et des habits. Lorsque les nids sont bas, on peut couper les branches, les enfouir ou les brûler. S'ils sont hauts, il faut faire intervenir un engin motorisé pour pulvériser un insecticide bactériologique.

#### ⇒ Incivisme

##### → au cimetière

Des canettes et débris de verre sont souvent trouvés dans l'enceinte du cimetière. Par ailleurs, des plaintes sont parvenues à la Mairie, concernant des enfants jouant entre les tombes ou dans les fosses.

Il est rappelé que le cimetière est un lieu de recueillement qui doit être respecté, en mémoire des morts. Il est expressément interdit d'y boire, manger, jouer ou endommager les sépultures.

##### → à la Salle des Fêtes

Le nouveau rideau beige au fond de la scène a subi plusieurs dégradations.

##### → à la Salle de Sports

Outre les poubelles souillées par de l'urine à plusieurs reprises, d'autres faits ont été signalés. Dans le local technique, l'auto laveuse de la mairie a été branchée. Dans le vestiaire des arbitres, la lumière est restée allumée ainsi qu'un radiateur avec thermostat sur 7.

#### ⇒ Columbarium et jardin du Souvenir

En octobre dernier, un coin du cimetière, d'une soixantaine de m<sup>2</sup>, a été aménagé pour accueillir un columbarium (9 cases et 2 bancs en marbre) placé dans un jardin du Souvenir (aire gravillonnée plantée de 2 arbres). L'aménagement paysager de l'ensemble sera complété prochainement.

✓ un columbarium est un ensemble de cases individuelles que la commune concède pour une durée déterminée, moyennant paiement d'une redevance, pour y déposer des cendres mortuaires.

✓ un jardin du Souvenir est un espace aménagé que la Commune met gratuitement à la disposition des familles pour qu'elles puissent y répandre les cendres de leur défunt et venir s'y recueillir.

#### ⇒ Chenil d'Albi-Ranteil

A compter du 1er octobre 2005, cet établissement a été transféré à la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois (C2A), au titre de compétence facultative de cette dernière.

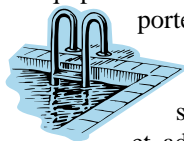


Pour couvrir le territoire des 17 communes de la C2A, le chenil de Ranteil sera agrandi et mis aux normes. Actuellement, il dispose de 48 box pour chiens (fourrière, abandon, refuge, pension) et d'une chatterie de 24 box individuels (fourrière, abandon, refuge).

Adresse : Chemin Albert Einstein- Albi  
☎ 05 63 38 38 24 - Responsable Mr MORENO

#### ⇒ Espace aquatique TARANIS à Saint-Juéry

La piscine de Saint-Juéry vient d'être rénovée par la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois, au titre d'équipement sportif d'intérêt communautaire. Elle porte maintenant le nom d'Espace TARANIS. Réservé exclusivement aux élèves pendant le temps scolaire, il accueille par ailleurs enfants et adultes pour différentes activités : école de l'eau (enfants de 2 à 6 ans), aquagym (adultes) et ateliers contre la peur de l'eau.



Adresse Côte des Brus – Saint-Juéry  
☎ 05 63 55 02 68

#### ⇒ Information du Foyer Laïque d'Education permanente

Lors de l'assemblée générale qui s'est tenue le 1<sup>er</sup> octobre 2005, Michel Lavagne a laissé sa place de président à Dominique Salvignol. Le nouveau conseil d'administration s'est notamment étoffé avec de nouvelles têtes et plus de jeunes, afin de redynamiser cette association ainsi que toutes les branches d'activités qu'elle comprend (Théâtre, tennis, randonnées, volley ...). Des réunions d'informations se sont tenues ces dernières semaines pour établir les nouvelles lignes de conduite. A cette date tous les groupes théâtre ont démarré leurs répétitions. A ce propos nous vous communiquons d'ores et déjà les dates des spectacles 2006 :

1<sup>er</sup> spectacle / Samedi 8 avril  
2<sup>ème</sup> spectacle / Samedi 22 avril  
3<sup>ème</sup> spectacle / Samedi 13 mai  
4<sup>ème</sup> spectacle / Samedi 20 juin

Le dimanche 23 octobre 2005, 15 marcheurs se sont retrouvés sur les sentiers de la cascade d'Arifat. Après une descente le long de ses chutes, les chemins nous ont conduits sur les bords du Dadou pour admirer ensuite le panorama des contreforts des monts de Lacaune. La convivialité était de la partie, au moment de la pause avec dégustation du vin nouveau. Dans l'après-midi, la récolte de mousserons a contribué à échanger diverses recettes culinaires.

Ces randonnées sont ouvertes à toutes les personnes, jeunes ou moins jeunes avides de grand air. Nous vous invitons aux prochaines sorties qui auront lieu :

☞ *Dimanche 12 mars 2006 : Lavaur (Dame Guiraude) / départ 9 h 30*

☞ *Dimanche 2 avril 2006 : Pampelonne / départ 9 h 30.*

☞ *Dimanche 11 juin 2006 : le sentier de l'Espinouze / départ 9 h.*

☞ *Dimanche 17 septembre 2006 : Ferrières (circuit du luthier) / départ 9 h 30.*

☞ *Dimanche 1<sup>er</sup> octobre 2006 : Montredon-Labessonnié / départ 9 h 30.*

☞ *Dimanche 15 octobre 2006 : La Grésigne / départ 9 h 30.*

Le vendredi 25 novembre une cinquantaine de personnes s'est retrouvée pour une rétrospective du voyage en Alsace réalisé cet été. Cette soirée agrémentée d'improvisations théâtrales a été une réussite. Le tout bien sûr clôturé par un pot de l'amitié.

⇒ Cérémonie des vœux 2006

**Dimanche 8 janvier 2006 à 11 h 00**, lors de la traditionnelle cérémonie des vœux à la Salle des Fêtes de CUNAC, Monsieur le Maire, avec les membres du Conseil Municipal et en présence des habitants de la commune, des responsables d'associations et de représentants de communes de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois, présentera officiellement le site Internet de CUNAC.



## Réveillon de la Saint-Sylvestre

**Avec Star Light Music**

*Apéritif et mises en bouche*

*Salades Canardise*

*Médaille de Foie gras de Canard entier*

*Demi Langouste en Belleme*

*Trou Normand*

*Civet de Chèvreuil sauce Grand Veneur*

*Charlotte à l'asperge et Cassolette pomme de terre parfumée aux truffes*

*Délices du Fromage (cantal, beaufort, roquefort)*

*Dôme Chocolat Mandarine sur un lit de crème anglaise*

*Saillac rouge, blanc*

*Champagne*

*Café*

*Digestif*

*Pour le prix de 60 euros*

*Enfants moins de 14 ans : 25 euros*

*par chèque uniquement (ne sera encaissé que vers le 5 janvier 2006)*

## MANIFESTATIONS

*mi-décembre 2005 à mars 2006*

<b>Date et heure</b>	<b>Description</b>	<b>Lieu</b>	<b>Organisateur</b>
Samedi 17 décembre à 20 h 30	Concours de Belote	Salle des Fêtes	<i>Comité d'Animation de Cunac</i>
Samedi 31 décembre vers 20 h	Réveillon	Salle des Fêtes	<i>Comité d'Animation de Cunac</i>
Dimanche 8 janvier à 11 h 00	Cérémonie des vœux et inauguration du site Internet	Salle des Fêtes	<i>Maire et Conseil municipal</i>
Samedi 14 janvier à 20 h 30	Concours de belote	Salle des Fêtes	<i>Comité d'Animation de Cunac</i>
Samedi 28 janvier à 20 h 30	Concours de belote	Salle des Fêtes	<i>Comité d'Animation de Cunac</i>
Samedi 4 février à 20 h 30	Concours de belote	Salle des Fêtes	<i>Comité d'Animation de Cunac</i>
Samedi 11 février à 20 h 30	Loto	Salle des Fêtes	<i>ADMR</i>
Samedi 18 février à 20 h 30	Concours de belote	Salle des Fêtes	<i>Comité d'Animation de Cunac</i>
Dimanche 19 février à 14 h 00	Loto	Salle des Fêtes	<i>ARPA</i>
Dimanche 5 mars	Thé dansant	Salle des Fêtes	<i>Association des Villes Françaises</i>
Dimanche 12 mars départ à 9 h 30	Randonnée pédestre à Lavaur	Place du Mail	<i>Foyer Laïque d'Education Permanente</i>
Dimanche 12 mars à 20 h 30	Soirée à thème	Salle des Fêtes	<i>Comité d'Animation de Cunac</i>
Samedi 18 mars à 20 h 30	Concours de belote	Salle des Fêtes	<i>Comité d'Animation de Cunac</i>
Dimanche 19 mars	Repas dansant	Salle des Fêtes	<i>ARPA</i>
Samedi 25 mars	Concert avec chorale	Salle des Fêtes	<i>Autisme 81</i>

### PROCHAINS CONSEILS MUNICIPAUX (séance à 20 h 30)

*Mercredi 21 décembre 2005*

*Mercredi 25 janvier 2006*

*Mercredi 22 février 2006*

*Mercredi 22 mars 2006*

**Publication trimestrielle de la Commune de Cunac**

10 Grand'Rue - Tél. 05 63 55 13 93 - E-Mail : [mairie.cunac@cunac.fr](mailto:mairie.cunac@cunac.fr)

Directeur de la publication : Jean-Claude de Lapanouse

Rédaction et mise en page: Commission Relations publiques et Communication

Impression : Mairie de Cunac - Décembre 2005

Tirage : 500 exemplaires

